



Arrondissement de
MANTES-LA-JOLIE
Canton de MEULAN

MAIRIE D'HARDRICOURT CAISSE DES ÉCOLES

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES DU 10 OCTOBRE

MEMBRES PRÉSENTS :

M. André CASSAGNE, Président,
MMES Elizabeth LACHAISE, Fabienne RENAULT, MM DANET Jean-Pierre, DA SILVA Philippe
délégués du Conseil Municipal
Mmes BACLE Véronique, JARRY Stéphanie, VEYSSIÈRE Angélique, M Fernand KABORE
membres élus,

ABSENTS EXCUSÉS : MMES Catherine LECOMTE, Frédérique PIAT, BOUCHER, Inspectrice
d'académie, MM François de GUYENRO, Jacques VINCENT, délégué de l'inspectrice d'académie,

INVITÉS PRÉSENTS :

Mme CHAUVIN, directrice des écoles,
MMES RIZZI, MARLEUX, enseignantes

SECRETÉAIRE : F. KABORE est élu secrétaire

I – COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 15 AVRIL 2008

le compte rendu de l'assemblée du 15 avril 2008 est approuvé à l'unanimité.

II – BILAN DE LA FÊTE DES PRIX 2008

a) Fête des Prix de l'École Élémentaire

La fête des prix a eu lieu le 30 mai 2008 à 20h00 dans le gymnase. Les élèves ont donné un concert avec l'orchestre du Service Départemental de Secours et d'Incendie des Yvelines. Ce spectacle a été possible grâce à la disponibilité de l'orchestre qui est intervenu plusieurs fois à l'école pour effectuer des répétitions et présenter les différents instruments aux élèves. A l'issue de cette représentation, la remise des prix a été effectuée par les membres de la Caisse des Écoles. Cette manifestation a été très appréciée par tous. En accord avec le Capitaine REGUEL, chef d'orchestre du SDIS 78, cette expérience sera mise en place à la fête des prix 2010 avec la participation des élèves de l'école maternelle.

b) Fête des Prix de l'École Maternelle

La fête des prix s'est déroulée le 28 juin 2008, les enfants ont présenté un spectacle de chants et danses sur le thème du Monde en fête. A la fin du spectacle, la remise des prix a été effectuée par les membres de la Caisse des Écoles. Le bilan de cette journée est très positif, le spectacle a été très apprécié par les parents. Tout le monde s'est investi pour clore dans la joie et la bonne humeur l'année scolaire 2007/2008 à l'école maternelle.

III Programme de la classe Ferme pédagogique :

Mme CHAUVIN demande l'accord du Conseil d'Administration pour la classe découverte des élèves de CP du 12 au 14 novembre 2008 en classe ferme pédagogique en Normandie à Pierrefitte en Auge. La classe sera encadrée par 1 animateur. Les activités tourneront autour de la laine (tonte) et du lait (traite) ; des promenades en attelage sont aussi prévues. L'organisateur est l'APEP, organisme agréé par l'éducation nationale. Le transport est pris en charge par cet organisme.

Mme CHAUVIN précise que les enfants et parents sont enchantés par ce projet.

Le programme de classe Ferme pédagogique est voté à l'unanimité du Conseil d'Administration.

Monsieur le Président rappelle que le devis original a été signé et envoyé à l'APEP après l'accord de l'Hadricurienne.

Financement de la classe Ferme pédagogique

les 18 élèves de la classe de CP partiront.

Coût du séjour : 6 090,00 € (Devis APEP); 50 € (indemnité) = 6140,00 €

6 140,00 € : 18 = 341,11€/enfant – Participation des familles : 136,44 €

Participation de l'Hadricurienne : (341,11 – 136,44) X 18 = 204,67 X 18 = 3 684,00 €

La participation des familles sera demandée par tiers (soit 45,48 € par versement) de la façon suivante :
1^{er} appel le 20 octobre 2008

2^{ème} appel : le 20 novembre 2008

Solde : 20 janvier 2008

Monsieur le Président a demandé le décalage du solde pour ne pas pénaliser le budget de décembre des familles.

Les appels de fonds se feront par l'émission d'un titre de recette que les familles recevront du trésor public.

Les familles bénéficiant de chèques vacances (l'APEP les acceptant comme moyen de règlement), devront le faire savoir au service administratif de la mairie afin de déduire le montant de ceux-ci de leurs participations, l'APEP les déduira de la facture finale.

Les familles ayant des difficultés peuvent demander un rendez-vous avec Monsieur CASSAGNE qui étudiera leur situation et soumettra leurs dossiers au C.C.A.S.

IV Divers

1) Date de l'Assemblée Générale

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration de fixer une date pour l'assemblée générale de la Caisse des Écoles. La date retenue est le mardi 02 décembre 2008 à 20h30.

2) Communication de Monsieur le Président

La caisse des Écoles a demandé à Mme CHAUVIN de présenter les devis des activités qui ne sont pas prévues au Budget primitif de la Caisse des Écoles aux membres du Conseil d'Administration soit en envoyant les documents suffisamment assez tôt pour demander un accord écrit ou soit de demander une assemblée ordinaire de la Caisse des Écoles. Le secrétaire de la Caisse des Écoles en liaison avec la direction de l'école sera chargé de convoquer la Caisse des Écoles au moins une fois par trimestre pour soit faire le point sur les actions abouties ou les projets à venir.

La salle polyvalente suite à la mise en place d'un limiteur de son est dorénavant ouverte à la location et son utilisation par les écoles et les associations est restreinte à une occupation par an à titre gratuit comme cela était le cas auparavant. De ce fait la location de la salle polyvalente pour les manifestations des écoles le week-end doit être prévue au moins 3 mois voire 6 mois à l'avance.

C'est pour cela que la commune ne peut pas mettre à disposition des écoles, la salle polyvalente le 07 novembre 2008 car elle est déjà retenue.

Monsieur le Maire confirme qu'elle peut être utilisé pour des soirées, sous réserve d'être disponible, et que les fréquences des demandes soient raisonnables, du lundi au jeudi.

3) Bilan de la rentrée 2008-2009

Monsieur le Président demande à Mme CHAUVIN de faire un bilan de la rentrée scolaire. L'effectif de l'école maternelle se décompose comme suit :

Classe de Petite Section : 21 élèves, enseignante Mme JOSSET

Classe de Moyenne Section : 23 élèves, enseignante Mme LEGUEN

Classe de Grande Section : 27 élèves, enseignante Mme DIAWARA

L'effectif de l'école primaire :

Classe de CP : 17 élèves, enseignante Mme CHAUVIN

Classe de CE1 : 22 élèves, enseignante Mme MARLEUX

Classe de CE2 : 22 élèves, enseignant M. APOSTOLY

Classe de CM1 : 19 élèves, enseignante Mme RIZZI

Classe de CM2 : 18 élèves, enseignant M. GUILBAUD

La rentrée scolaire s'est bien déroulée

4) Fêtes des Prix 2008/2009

Monsieur le Président informe le conseil d'administration que la Fête des Prix du Groupe Scolaire (Primaire et Maternelle) 2008/2009 a été fixée au samedi 20 juin 2008 à 14h00 au gymnase. Le thème de cette année est le cirque et le sport, les spectacles seront entrecoupées par des jeux de kermesse. La remise des prix pour l'ensemble des élèves aura lieu à 17h00, pour permettre aux plus petits de se reposer en début d'après midi.

Monsieur le Président demande si la présence du Don du Sang le même jour dans la salle polyvalente ne va pas gêner l'organisation de la manifestation et demande à Monsieur RONDET de proposer à Mme VINDRE de s'installer Salle Vovard.

5) Service Minimum d'Accueil

Mme RENAULT informe le conseil d'administration de la mise en place du Service Minimum d'Accueil suite à la loi du 20 août 2008. La commune a donc envoyé à la demande de l'académie une listes de personnes pouvant assurée ce service en cas d'un taux de gréviste du corps enseignant égal ou supérieur à 25 % (soit pour Hardricourt au moins 2 enseignants). Mesdames VEYSSIERE et JARRY demandent la possibilité de consulter cette liste. Après information auprès de la CADA et de l'inspection Académique cette liste est seulement diffusée auprès de la directrice de l'école, de l'inspection d'académie et des parents d'élèves élus au Conseil d'École. Compte tenu des élections qui n'auront lieu qu'en fin de semaine 42, cette liste ne sera transmise qu'après le résultat des élections aux représentants des parents d'élèves du Conseil d'École pour information, mais ne pourra en aucun cas être divulguée aux parents d'élèves non élus.

6) Question diverse

Madame RIZZI demande la raison du déplacement de son créneau horaire du lundi matin au vendredi matin pour l'occupation du gymnase. Cette décision a été prise suite à plusieurs plaintes sur l'entretien de la salle de sport et également compte tenu de l'emploi du temps de l'agent chargé du ménage suite à la décision du Gouvernement et de l'Académie de ne plus avoir d'école le mercredi matin. De ce fait la commune afin d'aider les familles a ouvert le centre aéré le mercredi toute la journée et le personnel qui faisait le ménage est affecté au centre. Madame RIZZI a informé la Caisse des Écoles qu'elle ne souhaitait pas ce créneau horaire du vendredi matin du fait que son emploi du temps a déjà été fait, donné aux élèves et ne désire pas le modifier. La caisse des Écoles a demandé à Madame RIZZI de l'informer par courrier de cette décision afin de donner ce créneau à une autre classe ou une association.

Séance levée à 22h00